

**Appel à projet ARS n°2021-74-LAM
Création d'une structure de 15 lits d'accueil médicalisés dans le département de la Haute-Savoie
(Annecy ou son agglomération)**

AVIS DE LA COMMISSION

**Commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social du 6 juillet 2021
placée auprès du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes**

Trois projets ont été reçus au siège de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes pour l'appel à projet ARS n°2021-74-LAM dédié à la création d'une structure de 15 lits d'accueil médicalisés dans le département de la Haute-Savoie.

Les projets ont été instruits et soumis à la commission d'information et de sélection.

Le classement est le suivant :

- 1- Association "OPPELIA"
- 2- Fondation "ALIA"
- 3- Association "GAÏA"

Conformément à l'article R313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, l'avis de la commission de sélection est publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il est également mis en ligne sur le site internet de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 6 juillet 2021

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Auvergne-Rhône-Alpes,
Par délégation,
Le Directeur de l'Autonomie
Signé, Raphaël GLABI